

CHARENTE-MARITIME Commune de SAINT-AUGUSTIN Séance du conseil municipal du 18 juin 2024

Délibération n° 2024-076

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 14/06/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry - VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey

Absents excusés: M. VENANT Frédéric (pouvoir Mme Stéphanie SEGUINOT)

Secrétaire de séance : Mme Cécile LAVERGNE

Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024

Le conseil municipal décide et vote par 12 voix POUR l'approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024.

Publication dématérialisée du Le Maire, Gwennaëlle PROST

2 5 JUIN 2024

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Gwennaëlle PROST





